

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Le prêtre et l'œuvre de la colonisation dans notre pays.

Causerie Agricole : Association forestière de la Province de Québec ; sa deuxième convention annuelle et élection des directeurs de cette association.

Sujets divers : L'agriculture au Conseil Législatif ; discours de l'Hon. M. F. X. O. Méthot à l'occasion des amendements proposés à la loi sur l'agriculture, par l'Hon. Premier ministre, M. J. J. Ross.—Réponse de l'Hon. M. Ross aux discours prononcés sur cette importante question.—Culture du céleri.—Apiculture : De la visite des ruches ; examen de l'intérieur d'une ruche ; de l'arrivée des ruches au lieu de leur destination.

Choses et autres : L'agriculture, premier besoin de l'homme.—L'instruction agricole et le travail manuel des champs.—L'ordre et la propreté sur une ferme.

Recettes : Procédés pour nettoyer l'argenterie, les objets en cuivre dorés ou non dorés, et le fer.

A nos lecteurs.—Depuis quelques semaines il nous a fallu suspendre la publication de nos articles ordinaires sur l'agriculture afin de donner place au compte-rendu des délibérations du Conseil Législatif, à l'occasion des changements projetés à la loi sur l'agriculture. Ces débats d'une haute importance ont donné la mesure de ce que le Gouvernement de la Province de Québec se propose de faire pour le plus grand avantage de la classe agricole, et nous avons cru qu'ils intéresseraient nos lecteurs.

Vente de graines de jardin par Hector A. Proulx, gérant de la "Gazette des Campagnes."—Les lecteurs de la Gazette des Campagnes ont dû recevoir un catalogue des différentes graines en vente par notre Gérant, comme agent de la maison de M. D. M. Ferry & Cie. Nous prions nos abonnés qui auraient besoin de graines, de ne pas tarder à en faire la commande le plus tôt possible, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans leur réception. Les lettres de demandes de graines devront être adressées à

HECTOR A. PROULX,
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

Le gérant de la Gazette des Campagnes, Hector A. Proulx offre en vente des volumes de littérature très intéressante Voir son annonce au No 35 de la Gazette des Campagnes.

REVUE DE LA SEMAINE

Le prêtre et l'œuvre de la colonisation dans notre pays. —Nos lecteurs savent déjà que le Révd M. Antoine Labelle, l'apôtre infatigable de la colonisation, est actuellement en Europe comme délégué pour promouvoir l'œuvre de la colonisation dans notre pays. Nous apprenons que partout il est accueilli avec la plus grande faveur.

Voici ce que nous lisons dans un journal français publié à Rome, le *Journal de Rome* :

"Le gouvernement fédéral du Canada vient d'envoyer en Europe M. Antoine Labelle, curé de Saint-Jérôme, afin de recruter des colons en France, en Belgique et en Suisse pour défricher les terres de l'Outouais et du Nord Ouest.

"En notre siècle, il pourrait paraître étrange à certains hommes qu'un prêtre soit chargé par un gouvernement de cette importante mission. Ne dit-on pas le prêtre opposé à tout progrès de civilisation, irréconciliable avec les idées de son temps, obstacle perpétuel au bonheur et au développement d'un peuple ?

"Ce n'est pas ainsi qu'on en juge au Canada. C'est à l'Eglise que cette terre doit son indépendance et sa prospérité. C'est l'Eglise la première qui a porté chez elle la civilisation, non pas une civilisation bâtarde, une civilisation imprégnée de toutes les idées funestes de nos jours, mais une civilisation que le siècle de Louis XIV, dans tout l'éclat de sa gloire et de son génie, pouvait seul créer et promouvoir.

"Les premiers colons du Canada furent chrétiens et foncièrement chrétiens. Qui ne redit avec bonheur les noms de Champlain, de Montmagny, de Frontenac ?

"Qui n'a senti battre son cœur d'un généreux patriotisme au récit de ces luttes gigantesques entreprises par ces hommes de courage et de foi pour la liberté de leur pays ? Qui n'a été ému et ravi d'un sentiment de profonde admiration en voyant sur les